

Conférence des Financeurs de la prévention de la perte d'autonomie des
personnes âgées du Haut-Rhin

DEMANDE DE FINANCEMENT D' ACTIONS DE PREVENTION
COLLECTIVES EN EHPAD POUR L' ANNEE 2018

Dossier de candidature

Les dossiers de demande de financement doivent être impérativement retournés avant le 24 septembre 2018 au Secrétariat de la Conférence des financeurs par e-mail à solidarite.dpah@haut-rhin.fr, avec copie à mochel@haut-rhin.fr.

I- Présentation du demandeur

Identification de la structure

Nom : Résidences Médicalisées du Canton Vert

Adresse postale : 231 Pairis 68370 ORBEY

Tél. : 03 89 47 29 10

Courriel : lapoutroie@hopital-cantonvert.fr

Représentant légal

Nom, prénom : PRUDAT Brigitte

Qualité : Directrice

Référent chargé du suivi du dossier à contacter

Nom, prénom : MATHIS Aurélie

Qualité : Animatrice

Tél. : 03 89 47 29 10

Courriel : Lapoutroie@hopital-cantonvert.fr

II- Présentation du projet

Intitulé du projet Gym douce pour tous

Thématique(s) retenue (s) activité physique

Descriptif détaillé du projet et modalités de réalisation

L'objectif est de prévenir les effets de la sédentarité et du vieillissement.

La gym douce est l'une de ces thérapies gestuelles qui va permettre de rétablir l'équilibre du corps et de l'esprit. Comme la gymnastique sensorielle, la gymnastique douce est une activité physique basée sur des exercices musculo-articulaire simples et non agressifs. Les techniques sont systématiquement empruntées aux disciplines corporelles et spirituelles de rééquilibrage, d'étirement et d'assouplissement tels le stretching, le fitness et le yoga.

La gymnastique douce associe de ce fait :

- des mouvements mesurés des muscles et des articulations dans le but de les stimuler et de les renforcer.
- de la stimulation cardio-respiratoire par rythme progressif.
- un travail de correction de la posture corporelle.

Le tout, toujours en tenant compte des conditions physiques de la personne.

Cependant, comme la gymnastique douce doit respecter la condition physique du pratiquant, il faut que les exercices soient adaptés pour les articulations, les tendons et la colonne vertébrale.

Aussi, ils doivent être définis de manière à favoriser une bonne sollicitation cardiaque, aiguïser les réflexes et améliorer aussi bien l'endurance, la mobilité et la tonicité musculaire.

Le but à atteindre est de pouvoir entretenir la santé et conserver l'autonomie de la personne en lui apportant énergie et bien-être global.

En plus, la gymnastique douce permettra de joindre l'utile à l'agréable, car les séances d'entraînement fournissent un sentiment de bien être et peuvent être partagées à plusieurs (conjoints, amis, voisins...).

Une fois que les exercices, postures et mouvements sont maîtrisés, vous pourrez vous entraîner de manière indépendante.

Pour ces raisons nous mettons en place un atelier de gym douce tous d'1h une fois par semaine encadré par l'animatrice de SIEL BLEU (prestataire en gym). Ce groupe est composé d'une vingtaine de personnes de GIR2 à 5. Les ateliers sont variés danse assise, exercices debout assis...

L'ergothérapeute organise également un atelier chaque lundi d'une durée d'environ 30 minutes avec les résidents de GIR 1 à 3. Petit groupe d'environ 6 personnes.

L'animatrice organise quant à elle un atelier de jeux de motricité une fois par semaine d'une durée de 45 minutes avec les résidents de GIR 2 à 3. Groupe d'environ 12 personnes.

Les résidents apprécient réellement ces activités. Avec la subvention nous pourrions investir davantage dans du matériel de motricité afin de varier les exercices. Sachez qu'ils sont de plus en plus nombreux à vouloir profiter de ce temps d'activité et le matériel commence à manquer.

Cette subvention nous permettrait ainsi d'alléger les frais de dépenses destinés à l'intervention Siel Bleu et d'augmenter les moyens pour les autres activités.

Calendrier de réalisation : du 01 janvier 2018 au 31 décembre 2018

Bénéficiaires

Les résidents du GIR 1 au GIR 5 suivant les groupes de 6 à 25 participants ayant de 55 ans et 100 ans et plus.

Budget Prévisionnel (par action)

Il est impératif de présenter un budget équilibré en dépenses et en recettes

CHARGES	MONTANT	PRODUITS	MONTANT
Charges spécifiques à l'action		Autofinancement	
Achats	300 €		
Prestations de services	52 séances à 50 € = 2 600 €	Subventions demandées (A Préciser)	2 900 €
Matières et fournitures			
Services Extérieurs			
Locations			
Entretien			
Assurances			
Autres services extérieurs			
Honoraires			
Publicité			
Déplacements, missions			
Charges de personnel			
Salaires et charges			
Frais généraux			
Autres charges (A préciser)		Autres recettes (A préciser)	
		Ressources indirectes affectées	
Coût total du projet		Total des recettes	
Emplois des contributions volontaires en nature		Contributions volontaires en nature (<i>mise à disposition du personnel</i>)	
Mise à disposition gratuite de biens et prestations		Prestations en nature (<i>locaux, matériel, ...</i>)	
Personnel bénévole		Bénévolat	
TOTAL	2 900 €	TOTAL	2 900 €

Date, signature et qualité du signataire

24 septembre 2018

Aurélie MATHIS
Animatrice

